



NEWSLETTER No 1

PROCHE DE LA FAUNE

Un projet d'aire maritime protégée

Dans le cadre de la mise en œuvre de sa politique de préservation des espèces aquatiques en danger, menacées ou protégées, le Gouvernement a annoncé par le biais de la Directrice de Cabinet Adjointe du Ministère de l'Environnement et du Développement Durable la création de la première aire marine protégée de Côte-d'Ivoire.

L'information est tombée le mercredi 8 Aout dernier lors de la cérémonie de clôture de la première réunion du partenariat aquatique et de la faune qui s'est tenue au Plateau. Selon l'émissaire du Gouvernement **Nasséré Kaba**, la création de cette aire protégée sera l'occasion d'appliquer immédiatement le contenu du partenariat d'Abidjan.

Cette aire sera créé dans le but de conserver de façon durable les espèces marines et côtières et d'en réduire considérablement leur consommation et leur utilisation. Elle sera située au large de Grand-Béréby dans la région de San-Pédro.

[Retour](#)